

Procès-verbal de la réunion n° 3 du Conseil d'Administration du 16 Septembre 2013

Présents : Mmes I. Delrue, C. Porphyre, Mrs JP. Delchef (*Président*), M. Collard (*Trésorier général*), J. Ringlet (*Vice-président*), P. Flament, A. Geurten, A. Kaison, J. Nivarlet, B. Scherpereel, L. Lopez (*Secrétaire général*).

La réunion, qui se tient à Jambes, débute à 18h

Les membres du Conseil d'administration félicitent toutes les équipes nationales séniors et jeunes pour leurs magnifiques performances lors des différents championnats d'Europe disputés cet été :

- *L'équipe nationale messieurs pour leur superbe 9^{ème} place au championnat d'Europe, meilleure performance depuis plus de 20 ans ;*
- *L'équipe U20 filles pour leur titre en division B et leur accession en division A*
- *L'équipe U18 garçons pour leur titre en division B et leur accession en division A*
- *L'équipe U18 filles pour leur médaille d'argent en division B et leur promotion en division A*
- *L'équipe U16 filles pour leur maintien en division A*
- *L'équipe U20 garçons pour leur 4^{ème} place en division B, échouant de peu pour la promotion en division A ;*
- *L'équipe U16 garçons pour leur belle campagne en division A ratant de peu le maintien.*
- *L'équipe de l'AWBB pour leur médaille d'argent aux jeux de la Francophonie.*

Pour les équipes nationales de jeunes, ces brillants résultats attestent de la permanence et de la qualité du travail fourni par les directions techniques de l'AWBB et de la VBL et par les différents staffs. Ils sont porteurs d'espoir pour l'avenir et appellent la mise en place de structures fédérales destinées à assurer la pérennité du basket belge au niveau européen.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 24/08/2013

Le procès-verbal de la réunion du 24 août 2013 est approuvé sans remarques par les membres du Conseil d'administration.

2. Suivi des décisions du CDA

2.1. Courrier envoyé

Les membres du Conseil d'administration ont pris connaissance du courrier expédié par le secrétariat général.

2.2. Dossier BeBall

Le CDA prend connaissance de l'inscription d'un nouveau club "BeBall Academy" qui présente ses statuts et qui comprendra une équipe en P3, ainsi que les jeunes qui étaient affiliés à l'ancien "BeBall" qui s'est déclaré inactif pour la saison 2013-2014.

2.3. Dossier Marchand

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance d'un courrier expédié par le secrétaire du conseil d'appel, à titre personnel, contestant le déroulement de la séance dans le cadre du dossier JC Croissant.



Les membres du CDA décident de convoquer le secrétaire du conseil d'appel lors de la prochaine réunion du 30/09/2013.

2.4. Suivi des évocations

Les membres du CDA ont pris la décision d'entendre les membres du conseil d'appel lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 30/09/2013 dans le cadre des dossiers "Rebond Neuville" et "US Lambusart".

2.5. Composition des groupes de parlementaires

Le conseil d'administration constate que certaines délégations des groupements des parlementaires n'ont pas fait parvenir leur composition ni la liste de leurs membres effectifs aux AG.

3. Exercice des compétences administratives du CDA

3.1. Demande de dérogation Auderghem

Les membres du CDA sont saisis d'une requête du club pour que 3 joueuses, Zoé CORNET (19.06.2001-id 366351), Esther CHAUMONT (30.06.2001-id 366352) et Olive FOULON (26.12.2001-id 361183) puissent prêter dans les équipes garçons (mixtes) pendant cette saison 2013-2014.

Les membres du conseil d'administration décident d'accepter, à l'unanimité, la demande du club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.2. Demande de dérogation Linthout

Les membres du CDA sont saisis d'une requête du club pour que 2 joueuses, Camille PRIGNON (22.12.2001-id 366639) et Shana TOKUROGLU (16.06.2001- id 347157) puissent prêter dans les équipes garçons (mixtes) pendant cette saison 2013-2014.

Les membres du conseil d'administration décident d'accepter, à l'unanimité, la demande du club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.3. Demande de dérogation Ombret

Les membres du CDA sont saisis d'une requête du club pour que le joueur François THIRION (12.08.1999 – id 313810) qui est U16) puisse prêter dans l'équipe U14 pendant cette saison 2013-2014. Un certificat médical est produit pour justifier la situation du joueur.

Les membres du conseil d'administration décident d'accepter, à l'unanimité, la demande du club.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.4. Demande de dérogation RBCE 2000

Les membres du CDA sont saisis d'une requête du club pour que le joueur Aymeric MATHIEU (01.02.2001 – id335547) qui est U14 puisse prêter dans l'équipe U12 pendant cette saison 2013-2014.

Les membres du conseil d'administration décident de refuser la demande du club, étant donné la présence d'autres clubs dans les alentours qui possèdent des équipes U14 et, par ailleurs, la différence d'âge est de 11 mois et non d'1 mois comme mentionné dans la requête.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

3.5. Demande de dérogation All. Flémalle



Les membres du CDA sont saisis d'une requête du club pour que le joueur Rhandy PIRLOT (24.12.1997 – ID 317570) qui est U18 puisse prêter dans l'équipe U16 pendant cette saison 2013-2014.

Les membres du conseil d'administration décident de refuser momentanément la demande du club dans l'attente de la production d'un certificat médical circonstancié qui justifie la raison de pratiquer le basketball, celui reçu n'étant pas assez détaillé pour permettre aux membres du conseil d'administration de prendre une décision convenable.

Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la décision.

4. Exercice des compétences judiciaires du CDA

4.1. Demande de recours en grâce de Julien Petit

Les membres du conseil d'administration sont dans l'attente de recevoir la copie du jugement qui a été demandée au Conseil de l'intéressé. A ce jour, le SG n'a rien reçu. Dossier en continuation.

4.2. Citation à comparaître du club La Louvière (suivi)

Les membres du conseil d'administration sont informés par le secrétaire général du report de l'affaire au 16 octobre prochain. Décision est prise de faire appel à un Conseil pour défendre la cause de l'AWBB.

4.3. Candidature au Conseil Judiciaire de Liège

Les membres du conseil d'administration ont reçu une candidature de Claude BOUGNET (Club Eupen – 22.03.1948 – id.13924) pour faire partie du Conseil Judiciaire de Liège.

Les membres du conseil d'administration décident d'accepter la candidature sous réserve de la décision de la commission d'avis qui doit se réunir pour entendre l'intéressé.

5. Affaires administratives

5.1. Octroi d'une prime de qualification aux Belgian Lions

Suite à la brillante qualification de nos "Belgian Lions" pour le deuxième tour du championnat d'Europe, les membres du conseil d'administration entérinent la proposition faite par le président, d'octroyer une prime aux joueurs, à l'instar des autres ligues.

5.2. Colloque sur l'avenir du basketball le 11 décembre 2013

Compte tenu de la présence de 5 clubs francophones en Ethias League, les membres du conseil d'administration décident, sous conditions, de participer financièrement à ce colloque.

6. Informatique

6.1. Offre REAL

Le président du département informatique explique la situation actuelle et présente un tableau explicatif qui reprend les dépenses de cette année et la proposition du fournisseur. Il explique également les difficultés rencontrées avec le fournisseur actuel et ses craintes pour l'avenir.

A la suite des explications communiquées, le président pose les questions suivantes :

1. Quid de la gestion de la FRBB ? De la transmission des résultats de la compétition nationale ?
2. Quelle est la situation par rapport à Infomat ? Demander une copie du contrat à Infomat;
3. Quid de l'adéquation entre la gestion actuelle du site AWBB et Open ERP ?

Le trésorier général propose que, dans un premier temps, le CDA décide d'implanter le module comptable et, par la suite, poursuivre l'examen de la gestion sportive.



Il est décidé de reporter la décision à la prochaine réunion du CDA et de trouver les réponses posées par le président.

6.2. Dossier INFOMAT

Comme expliqué ci-avant, de plus en plus de difficultés techniques sont rencontrées avec ce fournisseur qui répond aux questions posées et aux rectifications dans un délai qui dépasse les délais ordinaires.

Le conseil d'administration décide d'envoyer un courrier officiel recommandé au fournisseur actuel en le priant de prendre des mesures énergiques pour remédier à la situation actuelle.

7. Journée du 11 novembre 2013

Le directeur technique devait présenter le projet, qui se déroulera à Jambes, mais, retenu par un proche et heureux évènement, il n'a pas pu être présent.

Le président explique les modalités d'organisation qui sont approuvées par les membres du conseil d'administration.

8. Départements

8.1. Problématique du contrôle des licences techniques

A certains moments, Il était très difficile d'obtenir des licences techniques. Il a fallu établir des attestations pour couvrir la défaillance du système de gestion.

9. Nouvelles de la FRBB

9.1. Candidature à l'organisation d'un championnat d'Europe JEUNES 2014

La décision doit intervenir pour permettre l'inscription dont la limite est le 11 octobre 2013

9.2. Prise de connaissance du PV du 19 août 2013

Les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du procès-verbal du 19 août 2013.

10. Calendrier des activités

10.1. Tournoi féminin des 4 clubs wallons des 22 & 23 septembre 2013

Le club de Monceau recevra l'appui logistique du département "promotion et évènements".

Les membres suivants représenteront le CDA : Isabelle DELRUE, Claire PORPHYRE, José NIVARLET, Jacques RINGLET, Alain GEURTEN, Alain KAISON, Jean-Pierre DELCHEF, Lucien LOPEZ.

10.2. Création officielle du nouveau club de l'Union Modave Marchin Basket-ball le 22 septembre 2013

Le président et Alain GEURTEN représenteront le CDA

11. Divers

11.1. *P. Flament* : informe qu'un groupe de travail est mis en place pour l'étude des statuts de la FRBB

11.2. *P. Flament* : Spirou Charleroi : Les jeunes "B" peuvent-ils prêter en A suite à l'élimination des "B" de la coupe de Belgique ? Il n'y a aucune disposition qui empêche les joueurs de prêter, étant donné qu'il s'agit du même numéro de matricule. Il convient cependant de consulter la VBL.

11.3. *P. Flament* : Problématique du match Mons-Audenaerde. La décision est à prendre par le département de la FRBB.

11.4. *J. Ringlet* : Félicite Pascal MOSSAY & Vincent BOUFFIOUX à l'occasion des examens qui ont été programmés. Problématique d'équivalence des diplômes de certains pays étrangers. Action à prendre avec l'ADEPS

11.5. *J. Ringlet* : Demande de reporter les examens de novembre 2013 à janvier 2014 compte tenu du manque de jury.



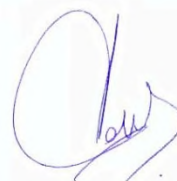
- 11.6.** *J. Nivarlet* : Nouveau club Miavoye qui ne présente aucune équipe.
- 11.7.** *M. Collard* : Nouveau décret présenté par le Ministre ANTOINE – Certificat médical
- 11.8.** *M. Collard* : calendrier à présenter pour l'élaboration du budget 2014
- 11.9.** *M. Collard* : Réunion "Révision des indemnités de formation"- statu quo
- 11.10.** *B. Scherpereel* : Rappel au Club de Blaton : Le décret de la Fédération Wallonie-Bruxelles mentionne que les frais de formation de joueurs ne peuvent pas être pris en charge par ceux-ci, mais bien par les clubs.
- 11.11.** *L. Lopez* : Adaptation de l'article PA30 B. Le texte doit être rédigé et présenté par un groupement de parlementaires.
- 11.12.** *JP Delchef* : Parrainage de nouveaux clubs

La réunion se termine à 22 heures 10

Pour le Conseil d'Administration,



Jean-Pierre DELCHEF
Président



Lucien LOPEZ
Secrétaire général

